



Recommandation 30 (1949)¹

Emploi des professeurs victimes de la guerre

Assemblée parlementaire

L'Assemblée croit de son devoir, enfin, d'attirer l'attention des ministres de l'Éducation Nationale sur le sort malheureux des professeurs et des maîtres d'enseignement chassés de leurs foyers par la guerre et ses suites, et qui ont perdu leur situation, leurs livres et leurs instruments de travail. L'Assemblée souhaite que leurs connaissances et leurs talents puissent être mis au service de la culture et de la science européennes.

1. (Doc. 101, 2e partie, dernier alinéa)

